

Objet: Subvention exceptionnelle / VIRAGE DORIEN - 2023_039

Séance du jeudi 22 juin 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 15 juin 2023

Présents : 8

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

Représentés : Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY, Matthieu PJOULAT
15/06/2023

Absents : Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une demande de subvention exceptionnelle en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué sous réserve du dépôt en Mairie avant le 30 septembre 2023 des bilans financier et moraux, les montants suivants sont attribués :

Virage Dorien : 150 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2023 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 23/06/2023
et publication ou notification du 23/06/2023



Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,
S. Gaillard